

XVIII *

La manœuvre de 1921

La situation réclamait avant tout une affirmation d'unité, et c'est pourquoi le pilote habituel se sentait l'objet d'une sorte d'appel afin qu'il tînt la barre avec une particulière attention. Le péril n'était plus dans telle ou telle tentative de main-mise sur l'Olympisme. Un homme politique et un journaliste français faisaient en vain campagne pour que la Société des Nations, à peine née et encore peu orientée, s'emparât des Jeux. De semblables propositions n'avaient guère de chances de s'imposer et il était facile de lutter contre elles de même que contre les assauts de certaines fédérations, pressées de voir leurs délégués s'asseoir à la table du CIO. Le vrai péril était dans l'effritement de l'idée olympique, que risquait d'entraîner la multiplication des Jeux régionaux, issus de cette espèce d'impatience générale partout sensible. Il s'en créait de tous cotés, ou du moins nous recevions des plans, des programmes, des annonces de formation de comités et de sous-comités.

Pendant les deux dernières années de guerre, la menace d'une sécession était restée suspendue sur l'Olympisme. Par une action indirecte et officieuse, j'étais toujours arrivé à en neutraliser les progrès. La « Ligue des neutres », qui s'était un moment esquissée, n'avait été qu'un projet sans consistance réelle. La ligue des belligérants du groupe germanique n'avait été qu'une idée en l'air, et, si on cherchait à la réaliser maintenant, elle n'aurait sûrement qu'une vie éphémère ; la Hongrie et la Turquie n'y adhèreraient probablement qu'avec réticences. Par contre, si on laissait s'implanter, se consolider tous ces « Jeux », qui prétendaient s'organiser en Irlande, en Pologne, en Catalogne, dans les Balkans, aux Indes, dans le « Proche-Orient », il en pouvait résulter des fissures dans le bloc olympique. Toutes ces entreprises, sans doute, se réclamaient de nous et demandaient notre patronage. Mais, très novices en matière olympique, étrangers à l'esprit du CIO, ceux qui les concevaient et cherchaient à les mettre sur pied nourrissaient des arrière-pensées nationalistes ou confessionnelles, qui finiraient par faire dévier l'ensemble du mouvement.

Je laissai s'achever l'année 1920 et s'apaiser les polémiques de détail consécutives aux Jeux d'Anvers : règlements de comptes, disputes techniques, etc... L'impression d'ensemble qu'ils avaient laissée n'en était pas atteinte. Je mettais sur pied pendant ce temps le programme matériel du Congrès de Lausanne. Le gouvernement fédéral avait accepté que les invitations fussent remises, dans chaque pays, par les légations et consulats de Suisse. Il fallait qu'elles parvinssent longtemps à l'avance ; d'autant que cette fois la formule était beaucoup plus

* Voir la « Revue Olympique » depuis le No 101-102.

© by the Comité International Olympique, 1978.

complexe qu'en juin 1914. A Paris, il n'y avait eu à convoquer que les délégués des comités nationaux en vue d'arrêter la liste et les conditions techniques des différentes épreuves pour chaque sport. En 1921, cette question-là subsistait, mais beaucoup d'autres avaient surgi dont il ne convenait pas de composer une salade confiée à une assemblée unique.

Le tableau des « Congrès et Conférences olympiques » indique assez cette préoccupation. En fait, il y en aurait une série, échelonnés du 26 mai au 12 juin 1921 ; d'abord une conférence consultative des sports d'hiver (26 et 27 mai), puis une conférence d'alpinisme (28 mai), puis une conférence des sports équestres (29 et 30 mai). Là s'intercalait un congrès des Fédérations Internationales organisé par les soins de M. Paul Rousseau qui songeait à la création d'une sorte de superfédération ou de Conseil interfédéral : rouage nuisible ou fécond, selon l'état d'esprit qui y dominerait, mais au principe duquel je n'étais nullement opposé comme certains le croyaient. Le Congrès olympique proprement dit siégerait du 2 au 7 juin. Etaient prévues, pour finir, une conférence consultative des Lettres et des Arts, et une conférence des « Municipalités », destinée simplement à poser quelques premiers jalons en vue de l'organisation ultérieure des sports populaires et du « rétablissement du gymnase antique », dont j'avais parlé pour la première fois à Paris en novembre 1912, et qui restait — comme il l'est encore — l'objet de toute ma sympathie.

Ce copieux programme une fois approuvé par le CIO, je rédigeai une lettre circulaire à mes collègues, la leur envoyai et en communiquai aussitôt le texte à la presse. Elle portait la date du 17 mars 1921. L'annonce de ma résolution de donner ma démission après les Jeux de 1924 était suivie des passages que voici :

Le choix de la ville à laquelle incombera la mission de les organiser (les prochains Jeux) revêt cette fois une particulière importance, du fait que la VIIIe Olympiade coïncidera avec le trentième anniversaire de leur rétablissement. De nombreuses et flatteuses candidatures ont été posées. Si nous soupons les titres des cités concurrentes, le nom d'Amsterdam paraît dominer... Mais, d'autre part, à l'heure où il juge son œuvre personnelle près d'être achevée, nul ne contestera au rénovateur des Jeux Olympiques le droit de demander qu'une faveur exceptionnelle soit faite à sa ville natale, Paris, où fut préparée par ses soins, et solennellement proclamée, le 23 juin 1894, la reprise des Olympiades. Je veux donc, loyalement, vous prévenir, mes chers collègues, que lors de notre prochaine réunion, je ferai appel à vous afin qu'en cette grande circonstance vous me consentiez le sacrifice de vos préférences et de vos intérêts nationaux et que vous acceptiez d'attribuer la IXe Olympiade à Amsterdam et de proclamer Paris siège de la VIIIe.

C'était le coup d'Etat dans toute sa beauté. Et même il était double, puisqu'il s'agissait d'enchaîner l'avenir pour deux Olympiades, décision que rien n'empêchait le CIO de prendre, mais qui ne l'avait jamais été. Il y eut à Paris quelque désarroi ; ailleurs aussi. Personne ne s'attendait à une intervention présidentielle aussi radicale et brusque. Il était moralement impossible de me refuser ce que je demandais là. C'est pourquoi, le premier flottement passé, les milieux sportifs français désertèrent en masse l'opposition dont ils étaient en train de se faire à notre égard comme une seconde nature et, tout d'un coup, les nuages amoncelés se dissipèrent, et le soleil brilla dans un ciel pur.



*Quatre Présidents du CIO devant le Casino de Montbenon à Lausanne le 7 mai 1921.
De gauche à droite : Siegfried Edström (SWE), Pierre de Coubertin (FRA), Comte de Baillet-Latour (BEL) et le Comte de Blonay (SUI).*

La série des « Congrès et Conférences olympiques » s'ouvrit dans une atmosphère de bonne volonté et d'entente qui faisait bien augurer de leurs résultats. Cette atmosphère se maintint pendant toute la durée des réunions, malgré le caractère épineux des questions qui se posaient et les discussions passionnées qu'elles devaient forcément soulever. Au premier rang de celles-là se trouvait le problème des « Jeux d'hiver ». Les Scandinaves n'en voulaient à aucun prix. Le patinage, en 1894, avait été compris dans l'énumération des concours désirables. Londres, qui possédait un « palais de glace », avait pu, en 1908, organiser des épreuves satisfaisantes. Mais, en 1912, Stockholm avait saisi avec empressement l'argument qu'elle n'en possédait point pour se libérer de ce numéro. Seulement, en vingt-cinq ans, non seulement les sports hivernaux s'étaient répandus dans une quantité d'autres pays, mais ils y présentaient un caractère d'amateurisme, de dignité sportive si franc et si pur, que leur exclusion totale du programme olympique lui enlevait beaucoup de force et de valeur. D'autre part, comment faire ? En plus de la résistance scandinave, il y avait ce double souci qu'ils ne pourraient avoir lieu ni en même temps ni au même endroit que les Jeux. On fabrique de la glace artificielle, mais non point de la neige, et encore moins des sommets. Exigerait-on des Hollandais, en 1928, qu'ils érigent une chaîne de montagnes achetée d'occasion ou faite sur mesure ? Constituer une sorte de cycle autonome et pourtant relié à son frère aîné, c'était évidemment l'unique solution, pleine d'inconvénients quand même. Pour ce motif, j'avais tenu à briser la discussion par

une première rencontre entre spécialistes. Le rapport de M. A. Megroz, au nom de la conférence consultative, atténua en effet le choc, et finalement il fut entendu que la France — si elle était désignée (elle ne l'était pas encore, mais ne pouvait plus ne pas l'être) — aurait le droit d'organiser, en 1924, à Chamonix, une semaine de sports d'hiver, à laquelle le CIO donnerait son patronage mais qui « ne ferait pas partie des Jeux ». Cette dernière clause devait être annulée plus tard. Les « Jeux d'hiver » n'en étaient pas moins fondés malgré les Scandinaves qui finirent par renoncer à leur intransigeance et comprendre qu'en face de la Suisse et du Canada, notamment, ils ne pouvaient plus se réclamer du monopole de fait qu'ils avaient longtemps exercé.

Le rapport de la conférence d'alpinisme fut rédigé par un « grimpeur » de renom, le Dr Jacot-Guillarmod, célèbre pour s'être attaqué à l'Himalaya. Peu de clubs alpins avaient consenti à se faire représenter tout en envoyant des adhésions de principe, mais que je sentais dépourvues d'entrain. Il est certainement difficile de classer des exploits de cette nature mais, comme rien n'empêchait à chaque Olympiade, soit de déclarer qu'il n'y avait pas de lieu de décerner le prix, soit de proclamer deux lauréats *ex aequo*, la proposition d'inviter chaque club alpin à exposer les titres de ses candidats n'était nullement impraticable. A Chamonix, en 1924, nous ne pourrions pas hésiter tant la mission du mont Everest s'élevait haut dans le domaine de l'endurance et de la vaillance, mais dès 1928, on devait renoncer à ce prix de l'alpinisme et j'ai déjà dit que l'on a commis par là, à mon avis, une très grosse faute.

La conférence des sports équestres s'était recrutée par invitation spéciale adressée aux ministres de la guerre. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agissait, sur tous ces sujets, de conférences *consultatives* ayant pour mission de débroussailler le terrain sous les pas soit des membres du CIO, soit des membres du congrès, selon que les questions posées relevaient de l'une ou de l'autre assemblée. J'ai déjà dit à propos des Jeux équestres de la Ve Olympiade (Stockholm 1912), quel éclat avait revêtu cette partie du programme, grâce au zèle compétent du comte de Rosen, mais que ce revêtement avait été exclusivement militaire. C'était sans doute infaillible parce que, hormis pour ce qui concerne la chasse à courre et le polo, sports trop coûteux pour être pratiqués en dehors d'un cercle restreint de millionnaires l'équitation civile tend toujours à être éclipsée par l'équitation militaire.

En dehors de certains pays d'élevage, de régions coloniales où il contribue au transport, ou de territoires tels que la Californie où il s'était maintenu longtemps par tradition, le sport hippique a toujours été handicapé par des difficultés d'organisation qu'aurait neutralisées une intervention éclairée et ingénieuse des pouvoirs publics. Or, cette intervention ne s'est jamais produite dans la mesure et de la façon qu'il eût fallu. Il m'est impossible d'aborder ici l'examen de cette question qui exigerait de longs développements. Pendant plus de vingt-cinq ans, je n'ai cessé de la ramener sur le tapis par des articles ou par des initiatives de formules variées, mais tendant toutes au même but : à savoir la diffusion du sport équestre parmi les « non-montés », c'est-à-dire ceux qui n'ont pas les moyens de posséder un cheval à eux. J'ai obtenu des approbations incessantes, depuis le *rough rider* Théodore Roosevelt, jusqu'au cavalier raffiné qu'était le comte Maurice de Cossé-Brissac, mais quand il s'est agi de réalisations, des mauvais

vouloirs inconscients se sont dressés comme s'il fallait abandonner un privilège de caste, renoncer à une féodalité précieuse... J'ai encore dans l'oreille l'écho des acclamations accueillant, au banquet des Jeux équestres de 1912, à Stockholm, certains discours... Il y avait là tous les princes, les grands-ducs, les chefs de missions, la masse des officiers participant aux concours. Tous semblaient d'accord... Non en vérité. Les chevaliers du Moyen-Age furent moins exclusivement aristocratiques dans leurs conceptions de l'équitation que leurs successeurs d'aujourd'hui. A la conférence de 1921, à laquelle participaient entre autres le général italien Bellotti et le général belge Joostens, je ne pus faire adopter mes vœux qu'à titre lointain et me bornai à faire annexer au procès-verbal une note qui les résumait. Le programme olympique équestre resta ce qu'il était, du moins à titre provisoire, mais ces provisoires-là durent indéfiniment.

Paul Rousseau ne réussit pas non plus à créer sa superfédération. On se borna au maintien d'un « Bureau des Fédérations Internationales » auquel on semblait très désireux de mesurer très chichement les droits d'intervention et les moyens d'existence. Je ne sais si ce rouage nouveau eût donné tout ce qu'en attendait son promoteur, mais au point de vue olympique, il eût certainement rendu service au CIO, en l'aidant à se décharger d'un rôle technique trop étendu et aux responsabilités duquel j'avais toujours désiré voir luire le jour où il pourrait se soustraire. En tout cas, le congrès des Fédérations Internationales, tant à la première séance que l'on me demanda d'ouvrir, qu'au banquet final, marqua qu'entre elles et le CIO, l'ère des malentendus avait pris fin.

Le Congrès Olympique proprement dit, dont j'avais désigné, selon le droit que j'en avais, notre collègue suédois J.-S. Edström comme président, fut assez mouvementé, par moments orageux. Edström y apporta son habituel dévouement, son intelligente habileté... et une poigne autoritaire qui me fit sourire en pensant aux reproches d'autoritarisme qu'on m'avait parfois adressés. L'atmosphère était très différente de celle du congrès de 1914, malgré les influences apaisantes de l'ambiance vaudoise. Positivement, l'action des années de guerre encore proches se faisait sentir. Les nationalismes s'exaspéraient pour la moindre chose et, tandis qu'en 1914 on s'était rencontré autour du désir d'établir une législation olympique permanente, cette fois l'idée d'instabilité régnait. Tout de suite, on parla d'un congrès nouveau pour 1925 qui pourrait être appelé à réviser ce qu'on allait décider à celui de 1921 : état d'esprit évidemment défectueux, que les circonstances toutefois excusaient dans une certaine mesure. A peine assemblé, le congrès se trouva fixé ainsi que cela était désirable sur le lieu des Jeux futurs. Dès sa première séance, tenue le 2 juin au soir, le CIO avait fait droit à ma demande et attribué à Paris et à Amsterdam la célébration des VIIIe et IXe Olympiades.

Ce vote avait été émis sur la proposition de M. Guth-Jarkovsky, appuyé par MM. de Baillet-Latour et de Polignac. Contestée pour vice de forme, l'épreuve renouvelée avait donné la même majorité en faveur de la double attribution. Je m'étais abstenu, voulant moins que jamais entraver la liberté du vote, mais vraiment il eût été très regrettable de voir Amsterdam — qui s'était, par esprit sportif et bonne camaraderie internationale, désistée en faveur d'Anvers et le faisait de nouveau en 1924 en faveur de Paris, et dans des termes dont j'avais été

touché — privée d'une satisfaction si longtemps attendue et légitimement réclamée. Pour Paris, tout le monde était d'accord. On l'eût été de même pour Amsterdam si, comme le congrès approchait, un accès de mauvaise humeur ne s'était manifesté en Italie et un accès d'impatience en Amérique. Rome s'était soudainement avisée qu'elle aurait pu se faire attribuer les Jeux de 1924 et, en tous cas, ceux de 1928, et Los Angeles, se voyant reportée à 1932, au plus tôt, avait jugé l'attente trop longue pour l'opinion transatlantique accoutumée aux prompts réalisations. De part et d'autre, des poussées de presse s'étaient produites qui auraient eu le temps de se manifester au lendemain de la publication de ma lettre du 17 mars, mais précisément ne s'étaient pas alors fait sentir. L'agitation italienne avait atteint en quelques jours un diapason tel que M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, avait jugé nécessaire de se faire remplacer au dernier moment comme délégué du Comité Olympique Français au Congrès de Lausanne. Notre collègue Montu, très embarrassé, prit le parti de se retirer après le vote. Quant aux délégués américains, ils manifestèrent une certaine rancune qui ne savait trop comment s'exprimer, étant sans motif valable.

Depuis les événements de 1901 et de 1905 (le transfert des Jeux de 1904 et de 1908 de Chicago à St-Louis et de Rome à Londres), nous avions résolu au CIO de ne plus tenir compte que des candidatures appuyées par une organisation déjà solidement préparée par des engagements financiers sérieux. Tel avait été le cas pour Stockholm, pour Berlin, pour Anvers ; tel aussi pour Amsterdam. Rome, au contraire, ne présentait, cette fois, aucune garantie ; il n'y avait ni comité constitué, ni fonds réunis. A tous les arguments déjà rappelés se superposait, du reste, en ces temps instables issus de la guerre et alors que j'envisageais ma retraite comme définitivement résolue, le souci d'engager le proche avenir dans la mesure où la stabilité en résultant pourrait faciliter à mon successeur, quel qu'il fût, les premiers temps de sa présidence.

Dans le même but et sous le prétexte d'un voyage lointain alors projeté, je fis approuver par le CIO la création d'une commission exécutive, qui n'était que le « Bureau » agrandi : consécration en droit d'un état de choses de fait. La commission, désignée pour entrer en fonctions le 1er octobre 1921, comprenait : MM. de Blonay, Guth-Jarkovsky, de Baillet-Latour, Edström et de Polignac.

Bien des fondements avaient été posés à Lausanne avec le minimum de « casse », mais de façon un peu incohérente. L'organisation matérielle avait été excellente, grâce aux pouvoirs publics locaux et aussi au zèle du commissaire général, mon ami Eugène Monod, le lauréat du concours d'architecture de 1911. Maintenant, on avait trois années pour faire des Jeux de la VIIIe Olympiade « les plus beaux et les plus parfaits qui eussent encore été célébrés ». C'était l'ambition des organisateurs et ils escomptaient de très bonne foi un succès complet.

(A suivre)